

Les relations entre le Canada et le Mexique

- Le Canada entretient avec le Mexique des relations plus diverses et plus profondes qu'avec tout autre pays d'Amérique latine. La mise en œuvre de l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA) de 1994 reste une priorité, mais ne représente que l'un des nombreux volets des rapports dynamiques et de plus en plus étroits entre les deux pays. Le resserrement du partenariat avec le Mexique est un élément important de la politique du Canada à l'égard de l'Amérique latine.
- Le premier ministre du Canada a visité le Mexique en mars 1994. Lorsque le président du Mexique a effectué une visite d'État au Canada en 1996, les deux dirigeants ont entériné une Déclaration d'objectifs pour la relation Canada-Mexique et un Plan d'action pour encadrer cette relation. Le premier ministre du Canada et plusieurs ministres canadiens rencontrent régulièrement leurs homologues mexicains. Les deux dirigeants ont eu leur dernière rencontre lors du Sommet de Santiago, en avril 1998. Les deux ministres des Affaires étrangères se sont également rencontrés à Santiago, et plus récemment à New York dans le cadre de l'Assemblée générale des Nations unies.
- Le Comité ministériel mixte Canada-Mexique constitue une importante tribune de discussion et de coopération sur des questions d'intérêt commun dans les domaines de la politique, du commerce et de l'économie. Le Comité s'est rencontré à intervalles d'environ deux ans entre 1968 et 1990, et chaque année depuis. Les ministres se sont rendu mutuellement visite pour partager leurs points de vue et des informations sur des secteurs comme le commerce, l'agriculture, l'énergie et l'extraction minière, les transports, l'environnement et les communications. La prochaine réunion se tiendra au Canada.
- Le Canada a conclu plus de 150 accords bilatéraux avec le Mexique, dont plus de 40 depuis 1990. On y compte la première convention de double imposition signée par le Mexique, ainsi que des accords sur la coopération en matière d'environnement et sur le téléenseignement, l'énergie, les transports, l'agriculture, l'exploration minière, la coopération dans les domaines des élections et des droits de la personne, la culture et les affaires juridiques. En janvier 1998, six accords concernant la coopération pour le développement, les forêts modèles, la coopération anti-stupéfiants, les télécommunications, l'éducation et la santé ont été signés lors de la mission d'Équipe Canada menée par le premier ministre.